

Échos de la Suisse allemande et de l'Allemagne

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **5 (1876)**

Heft 7

PDF erstellt am: **17.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

compte actuellement une trentaine d'élèves, il n'en pouvait sortir que quinze chaque année et non trentre, puisque les cours sont de deux ans. Demander ensuite, comme le fait malicieusement mon contradicteur, ce qu'on fait des quinze autres élèves qui doivent demeurer encore une année à l'école normale, c'est se faire soi-même son procès ; en effet, personne, à part M. R. J., ne se serait avisé d'adresser une pareille demande tellement la réponse est simple....

Pour terminer sa critique mon contradicteur assure « qu'il n'y aura jamais pénurie d'instituteurs chez-nous. » J'aurais bien aimé que M. R. J. nous ai dit sur quoi il basait son assertion. Qu'il me soit permis de lui faire observer que la commission chargée de la vérification de la gestion du pouvoir exécutif n'est pas du tout du même avis. Voici ce que nous lisons dans le compte-rendu des débats de notre Grand Conseil :

Ecole normale. « La commission a visité les deux écoles normales établies à Sion..... Elle a été satisfaite de la tenue de ces écoles. Seulement elle a remarqué que le nombre des élèves, surtout à l'école normale des *aspirants-instituteurs*, n'était pas suffisant pour répondre aux exigences scolaires et aux besoins de l'enseignement »..... M. Bioley, chef du département, partage, de son côté, les craintes de la commission en ce qui concerne les vides qui ne manqueront pas de se produire dans les rangs du personnel enseignant, vides qui *commencent* déjà à se faire sentir et qui iront toujours en s'élargissant si l'on ne révisé pas la loi sur l'instruction au moins en ce qui concerne les traitements....

Voilà je pense des hommes aussi autorisés que M. R. J. instituteur, et assurément encore mieux placés pour juger de notre situation. Comme on le voit, mon contradicteur ne pourrait soutenir son assertion en présence d'hommes aussi compétents sur la matière.

J'espère que ces quelques lignes suffiront pour remettre M. R. J. de sa mauvaise humeur, et lui prouver que si quelqu'un est sorti des limites du vrai, ce n'est assurément pas moi. R.

ÉCHOS DE LA SUISSE ALLEMANDE

et de l'Allemagne.

Bavière rhénane. Spire. — La réunion de l'association catholique d'éducation qui eut lieu le 6 juin à Spire a très-bien réussi. Des discours furent prononcés par M. le curé Becker de Spire, M. Wassermann, de Neuysenbourg près Francfort et M. Huth, de Permasens et ensuite par MM. les régents Möhr, de Schaidt et Weirs, de Kaiserslantern, et enfin par M. Reinker, cordier, de Leimersheim, un orateur populaire. Le clergé a prouvé

par son assistance nombreuse à l'assemblée, quel vif intérêt il prenait à l'association d'éducation. En effet, M. le prévot et vicaire-capitulaire Busch avec tous les chanoines de la cathédrale, étaient présents. L'assemblée fut close par un vivat enthousiaste à Pie IX.

ST-GALL. — La conférence des instituteurs, à Flums, s'est occupée des examens des recrues. On a reconnu généralement que ces examens sont un moyen pratique d'élever le niveau de l'instruction et d'obliger les jeunes gens à répéter ce qu'ils ont appris à l'école. Pour obtenir de meilleurs résultats dans ces examens, il faut nécessairement rendre obligatoires les écoles de perfectionnement.

La commune de Mörschwyl a élevé spontanément le traitement des deux régents de 200 fr. et celui de la maîtresse d'ouvrage de 70 fr.

ARGOVIE. — Le compte-rendu de la direction de l'instruction publique constate que les membres laïques des commissions d'écoles méritent peu d'éloges pour leur zèle à visiter les écoles. Par contre il y est dit que les ecclésiastiques ont fait des visites très-fréquentes. — Partout comme chez nous. — Cependant c'est précisément dans l'Argovie, où la Direction de l'instruction publique est entre les mains d'Aug. Keller, qu'on a éloigné comme inspecteurs les prêtres orthodoxes et qu'on a cherché à diminuer l'influence du prêtre sur l'école.

Une correspondance adressée du Tyrol à la *Gazette pédagogique*, se plaint du peu d'activité de l'association catholique tyrolienne de l'éducation en face du progrès du libéralisme. Depuis quelques années, 80 sociétés pédagogiques libérales se sont formées, et tandis qu'on aurait pu fonder au moins autant de sociétés catholiques, on est resté dans l'inaction. Les libéraux ont leur feuille pédagogique; les catholiques, quoique en grande majorité, n'en ont point encore. On attend jusqu'à ce que l'ennemi ait pris toutes les positions, et alors on se plaint de ses violences.....

A St-Gall, les commissions d'écoles catholiques protestent contre l'introduction dans les écoles d'un livre de lecture qui, dans 454 pages in-grand octovo, contient de tout excepté les enseignements chrétiens. L'esprit antichrétien de l'école moderne par contre y tient une large place. L'histoire moderne de la Suisse, par exemple, la suppression des couvents en Argovie, la guerre du Sonderbund, les corps francs, les jésuites, etc. sont traités au point de vue radical. Et ce livre doit être obligatoire pour toutes les écoles catholiques et protestantes!...

M. Wurstenberger, de Berne, l'excellent rédacteur du *Correspondenzblatt*, fait dans une série d'articles, une critique sévère des livres obligatoires dans les écoles primaires bernoises, et leur reproche aussi de négliger entièrement l'enseignement chrétien.

Diese Seite stand nicht für die Digitalisierung zur Verfügung.

Cette page n'était pas disponible pour la numérisation.

This page was not available for digitisation.